



**MINISTÈRE DES FINANCES**

COMITE DE PILOTAGE ET D'ORIENTATION DE LA REFORME  
DES FINANCES PUBLIQUES « COREF »

*Le Secrétaire Exécutif*

Kinshasa, le 06 MAY 2024

N° 0326 /MIN/COREF/SE/PM/05/2024

A l'attention du représentant autorisé de :

➤ **NEW ELECTRONICS SARL**

**Nom: Nilesh PURVA**

130B, Boulevard du 30 juin, C/Gombe,  
Kinshasa, RDC

Tel.: (+243) 90 077 210, 99 180 8610

Email: [ventenes@gmail.com](mailto:ventenes@gmail.com)

➤ **ERRU GROUPE**

**Nom : Jonathan ZIAKA**

15B, Avenue Basoko, C/Ngaliema,  
Kinshasa, RDC

Tél : (+243) 97 089 4810

Email: [jonathanziaka@gmail.com](mailto:jonathanziaka@gmail.com)

➤ **UAC SARL**

**Nom : Shukla KAMLESH**

Coin Avenue de la Nation et de l'Equateur,  
3343 (A côté d'AMI-CONGO), C/Gombe,  
Kinshasa, RDC

Tel.: (+243) 81 314 1777, 81 228 8021

Email: [sales@uac.cd](mailto:sales@uac.cd)

➤ **M. INTERCOM**

**Nom : James BAYUKITA MAKULA**

Immeuble Botour, Local 74, C/Gombe,  
Kinshasa, RDC

Tel.: (+243) 81 083 0992, 81 519 3198

Email: [jbayukita@m-intercom.com](mailto:jbayukita@m-intercom.com)

➤ **STE STEFA**

**Nom : Shabbir ALI HAMANI**

27, Avenue du marché, C/Gombe,  
Kinshasa, RDC

Tel.: (+243) 81 675 7577, 89 001 2042

Email: [stefamanagement@gmail.com](mailto:stefamanagement@gmail.com)

➤ **ETS KETRYA-CONGO**

**Nom : Joseph TEGANYI MULUME**

1, Avenue du commerce, C/Gombe,  
Kinshasa, RDC

Tel.: (+243) 99 923 4577

Email: [ketryacongo@gmail.com](mailto:ketryacongo@gmail.com)

### Notification d'intention d'attribution du Marché

**Client :** Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF)  
**Intitulé du Marché :** Acquisition des fournitures des bureaux pour les Régies provinciales du Kasai Oriental, du Kasai, du Kasai Central et de Lomami.

**Pays :** République Démocratique du Congo  
**Crédit et Don IDA N° 7020-ZR et D9510-ZR**  
**AON N°015/ENCORE/CN/PM/03/2024**

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification), je vous informe de ma décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de :

- (i) demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Proposition, et/ou
- (ii) soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

#### a) Soumissionnaire ayant remis l'offre retenue

<b>Nom :</b>	<b>ERRU GROUPE</b>
<b>Adresse :</b>	15B, Avenue Basoko, C/Ngaliema, Kinshasa, Kinshasa, RDC Tél : (+243) 97 089 4810 Email: <a href="mailto:jonathanziaka@gmail.com">jonathanziaka@gmail.com</a>
<b>Durée du contrat</b>	La durée du contrat est de 4 mois calendaires
<b>Champ d'application</b>	Le Marché porte sur l'acquisition des fournitures des bureaux pour les Régies provinciales du Kasai Oriental, du Kasai, du Kasai Central et de Lomami.

#### b) Prix de l'offre

<b>Prix du Marché</b>	<b>774 242,29 \$US HT</b>
-----------------------	---------------------------

LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

c) Le nom de tous les soumissionnaires ayant soumis une offre et le prix de cette offre tel lu à haute voix et évalué

N°	NOM SOUMISSIONNAIRE	Nombre de copies	Montant Lu (USD)	Montant Evalué (USD)	Validité de l'Offre	Délais de livraison
1	UAC SARL	3	482 002,43 HT	495 033,15 HT	120 jours	60 jours calendaires après la signature du contrat
2	ERRU GROUPE	3	774 242,29 HT	774 242,29 HT	120 jours	60 jours calendaires après la signature du contrat
3	NEW ELECTRONICS SARL	3	740 219,31 HT	796 789,65 HT	120 jours	90 jours calendaires après la signature du contrat
4	M. INTERCOM	3	374 762,19 HT	401 796,35 HT	120 jours	90 jours calendaires après la signature du contrat
5	ETS KETRYA CONGO	3	1 201 023,50 HT	-	90 jours	-
6	Sté STEFA Sarl	3	565 602,50 HT	575 056,00 HT	120 jours	45 jours calendaires après la signature du contrat

d) Enoncé des motifs du rejet des offres non retenues

Cinq offres ont été rejetées dont une pour non-conformité et trois autres parce qu'elles n'ont pas rempli les critères de qualification et le cinquième pour offre moins classée que l'offre la plus avantageuse.

Il s'agit de ETS KETRYA CONGO qui a été rejetée pour non-conformité administrative et commerciale, et de M. INTERCOM, de UAC SARL et Sté STEFA Sarl pour non remplissage d'un des critères de qualification.

Le tableau suivant reprend les motifs de rejet de ces offres.

Nom du Soumissionnaire	Motif de rejet
ETS KETRYA CONGO	Le soumissionnaire n'a pas fourni la garantie de soumission, ainsi que le délai de validité de son offre est trop court (90 jours au lieu de 120 jours).

LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

<b>M. INTERCOM</b>	Le soumissionnaire a fourni aucune référence des marchés similaires au cours de cinq dernières années de montant équivalent à son offre.
<b>UAC SARL</b>	Le soumissionnaire a fourni aucune référence des marchés similaires au cours de cinq dernières années de montant équivalent à son offre.
<b>Sté STEFA Sarl</b>	Le soumissionnaire a fourni une seule référence des marchés similaires au cours de cinq dernières années de montant équivalent à son offre au lieu de deux tel qu'exigé dans le DAO.
<b>NEW ELECTRONICS SARL</b>	L'offre du soumissionnaire est moins bien classée que l'offre la plus avantageuse.

e) Les instructions nécessaires pour demander un débriefing et/ou faire une plainte pendant le délai d'attente.

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer aux Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement, en date de juillet 2016, révisés en novembre 2017, en juillet 2018, en novembre 2020 et septembre 2023 (Règles de Passation de Marchés) (Annexe III). Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre réclamation. En outre, la Recommandation de la Banque Mondiale intitulée « Comment formuler une réclamation relative à la passation des marchés » fournit des explications utiles sur le processus, ainsi qu'un modèle de lettre de réclamation.

f) Période d'attente

**DATE ET HEURE LIMITES** : l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est minuit le lundi 16/05/2024 (heure locale).

La période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Au nom du Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques  
« COREF » :

**Godefroid MISENGA MILABYO**



LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF